



**Thiers Dore
et Montagne**
L'INTERCO

DÉLIBÉRATION

N° 20180531-12

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 31 MAI 2018 à 18H30

Séance présidée par : Tony BERNARD, Président

Date de la convocation : 24 mai 2018

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 31 mai 2018 à 18h30, Avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS.

Conseiller.e.s présent.e.s :

Daniel LAFAY, Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Jean-Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Catherine MAZELLIER, Jeannine SUAREZ, André IMBERDIS, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Jean Louis GADOUX, Aline LEBREF, Beatrice ADAMY, Michel GONIN, Serge PERCHE, Jacques COUDOUR, Patrick SAUZEDDE, Bernard VIGNAUD, Patrick SOLEILLANT, Bernard GARCIA, Daniel BALISONI, Didier ROMEUF, Philippe OSSEDAT, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Paul PERRIN, Serge THEALLIER, Abdelhraman MEFTAH, Nicole GIRY, Stéphane RODIER, Martine MUNOZ, Paul SABATIER, Gérard BAUREZ, Marie-Noëlle BONNARD, Benoît GENEIX, Thierry DEGLON, Claude GOUILLON-CHENOT, Françoise KORCZENIUK, Thierry BARTHELEMY, Didier CORNET, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Olivier CHAMBON à Bernard GARCIA
Marcel BARGEON à Jean-Pierre DUBOST
Philippe CAYRE à Christiane SAMSON
Marc DELPOSEN à Jeannine SUAREZ
Gérard GRILLE à Daniel BERTHUCAT
Pépita RODRIGUEZ à Bernard VIGNAUD
Claude NOWOTNY à Abdelhraman MEFTAH
Jacqueline MALOCHET à Thierry DEGLON
Farida LAÏD à Benoît GENEIX

Conseiller.e.s absent.e.s : Ghislaine DUBIEN, Eric CABROLIER, Jany BROUSSE, Carine BRODIN, Hélène BOUDON

Conseiller.e.s suppléant.e.s ayant voix délibérantes : José MONRUFFET, Guy PRADELLE, Sylvie CHAUNY

Secrétaire de séance : Thomas BARNERIAS

Conseillers en exercice :

58

Conseillers présents :

44

Suppléants ayant voix
délibérantes :

3

Conseillers représentés :

9

Total votants :

56



**APPROBATION DES AVENANTS N°2 AUX CONVENTIONS DE GESTION
D'EXERCICE DE LA COMPÉTENCE
ÉCONOMIE AVEC LES COMMUNES DE PUY-GUILLAUME
ET SAINT-RÉMY-SUR-DUROLLE**

Rapporteur : Daniel BERTHUCAT, Vice-Président

Vu la délibération n°20170601-9 relative à la signature d'une convention de gestion avec les communes de Puy Guillaume et Saint-Rémy-sur-Durolle pour l'exercice de la compétence obligatoire en 2017 (zones d'activités),

Vu les rapports de CLECT n° 1 et n°2 approuvé à l'unanimité par la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées le 5 octobre 2017,

Vu la délibération n° N° 20171213-26 relative à la prolongation par avenant des conventions de gestion avec les communes de Puy-Guillaume et Saint-Rémy-sur-Durolle pour une durée de 3 mois (1^{er} janvier au 31 mars 2018).

Considérant que les transferts effectifs (contrats repris au nom de la Communauté de Communes, fluide, maintenance, convention de mise à disposition d'agent....) ne sont pas effectués,

Considérant qu'il convient d'assurer la continuité du service et de l'action publique, il est proposé au Conseil la signature d'un avenant de 6 mois aux conventions visées.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** l'avenant n° 2 aux conventions de gestion pour l'exercice de la compétence Zones d'Activités Economiques avec les communes de Puy-Guillaume et Saint-Rémy-sur-Durolle pour une durée de 6 mois, soit jusqu'au 30 septembre 2018,
- **Autorise** le Président ou son représentant à signer les deux avenants.

TOTAL VOTANTS : 56

Conseillers présents : 47

Représentés : 9

Non-participation :

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 56

Pour : 56

Contre :

Abstentions :

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Président,

Tony BERNARD,
Maire de Châteldon

